



Après le baccalauréat Entrer dans le supérieur Parcoursup

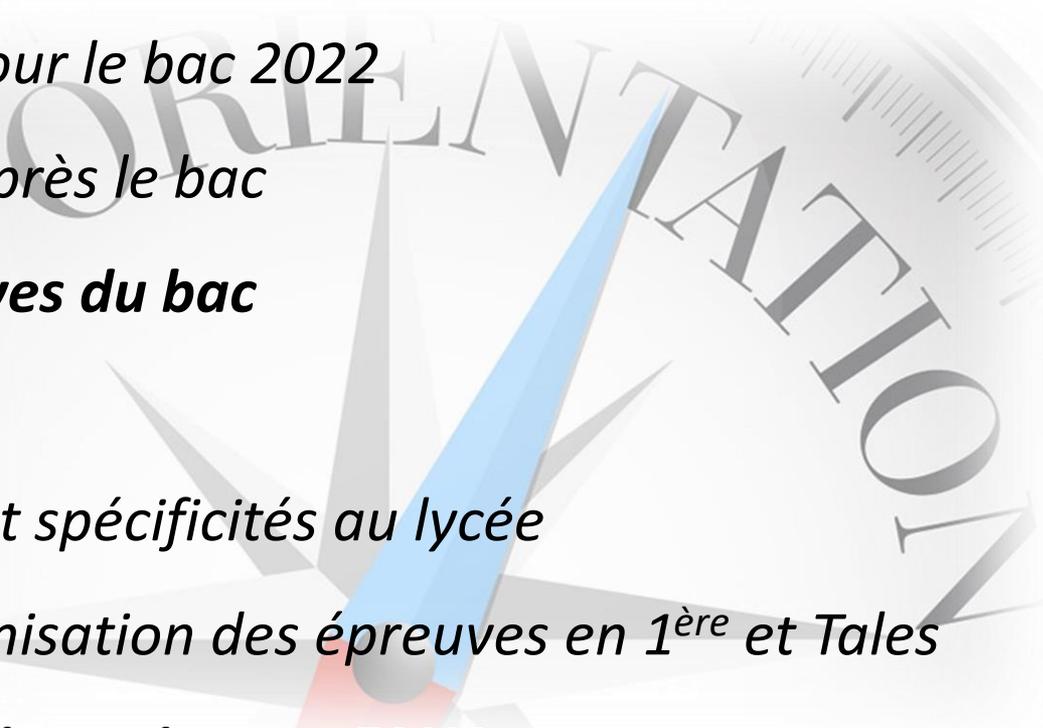
Année Scolaire 2021-2022





Points abordés :



- ✓ **Nouvelles dispositions pour le bac 2022**
 - ✓ **Les études supérieures après le bac**
 - ✓ **L'organisation des épreuves du bac**
 - ✓ **Le grand oral**
 - ✓ **Les options facultatives et spécificités au lycée**
 - ✓ **La réforme du bac : organisation des épreuves en 1^{ère} et Tales**
 - ✓ **L'accompagnement en orientation sur FANB**
 - ✓ **Les procédures d'orientation**
 - ✓ **Les sites internet utiles**
- 

NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LE BACCALAUREAT 2022

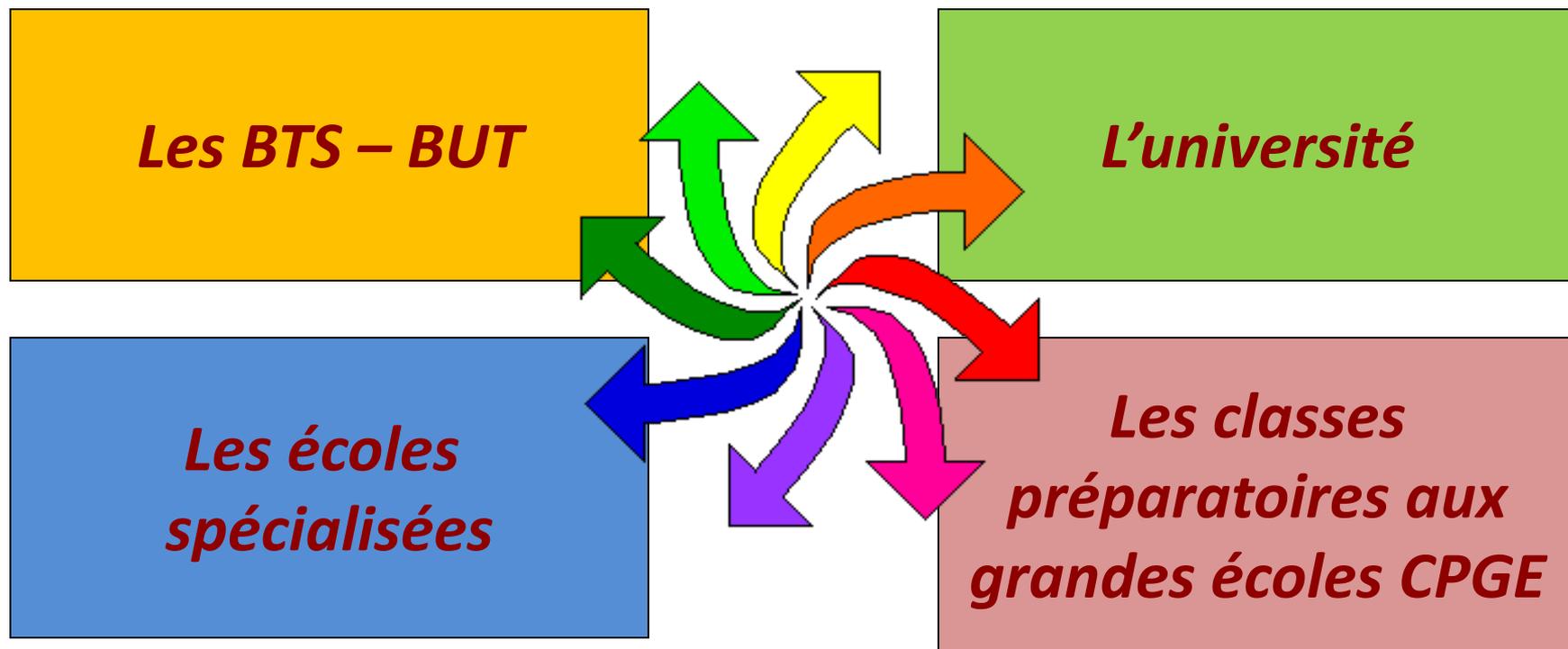
Le Ministère français de l'Education Nationale a pris différentes décisions le 28 janvier 2022 concernant le bac 2022 :

- **Report des deux épreuves de spécialité** (initialement prévues en mars) du 11 au 13 mai 2022, les épreuves des évaluations des capacités expérimentales se dérouleront dans les jours qui suivront ;
- Le programme des épreuves de spécialité **reste le même** que celui fixé pour mars ;
- Pour Parcoursup, ce sont **les moyennes obtenues en première et sur les deux premiers trimestres de terminale** qui seront renseignées ;
- Tous les **sujets de spécialité seront aménagés** de façon à ce que chaque candidat, selon sa spécialité, puisse disposer d'un choix de questions ou d'exercices ;
- Les deux jours précédant les **épreuves de spécialité seront consacrés, dans l'établissement, aux révisions**, les élèves de terminale n'ayant que les cours de spécialités ;

NOUVELLES DISPOSITIONS BACCALAUREAT 2022

- Les dates des épreuves de philosophie (15 juin), de français (16 juin), du Grand oral (du 20 au 24 juin) et de l'oral de français (27 juin au 1^{er} juillet) **restent inchangées** ;
- Les épreuves propres à **l'attestation de niveau de langue sont annulées** cette année ;
- En EPS, les contrôles en cours de formation, habituellement au nombre de trois, pourront **être ramenés à deux** lorsque les conséquences de la situation sanitaire le justifieront ;
- Pour l'oral de français de l'épreuve anticipée en première, le nombre de textes à présenter **sera réduit à 16** en voie générale.
- Pour notre établissement, le 2^{ème} bac blanc (initialement prévu, pour la philosophie et le français après les vacances de printemps) **devrait être avancé avant les vacances de printemps (du 4 au 6 avril)**, pour les spécialités et également pour la philosophie et le français.

à vous de choisir...



L'alternance ?



Comparaison BTS/BUT

	BTS (Brevet de Technicien Supérieur)	BUT (Bachelor Universitaire de Technologie)
Durée	2ans	3 ans
Lieu	Lycée, école privée	IUT rattaché à l' université
Public recruté	Priorité aux bacheliers technologiques et aux bacheliers pro	50% de bacs généraux et 50% de bacs technologiques
Contenu	Spécialisation professionnelle pointue (+ de 122 spécialités). 1/3 d' enseignement général contre 2/3 technologique - 30 à 33h de cours par semaine	42 spécialités 50% enseignement général et 50% technologique - 35 à 40h de cours par semaine
Stages	8 à 16 semaines selon la spécialité	10 semaines au minimum
Validation	Examen terminal	Contrôle continu
Poursuites d' études	53% des élèves sur dossier ou concours : accès en licence pro, formations complémentaires (DU, FCIL), licences suivies de masters professionnels, écoles d' ingénieurs ou de commerce.	91% des élèves



L'Université *(et ses facultés par spécialités)*

- Études théoriques longues de 3 à 5 ans ou plus
- Choix d'un domaine de formation (50 mentions) avec des parcours spécifiques
- Spécialisation progressive des parcours
- Autonomie requise pour le travail personnel
(20 à 30h de cours, 20h de travail personnel)
- Encadrement en T.P. et T.D.
- « Pas de sélection à l'entrée » (*sauf parcours particuliers, universités parisiennes, et filières en tension*)



Les études supérieures avec le LMD : un cadre européen !

Doctorat	
D3	
D2	
D1	
Master - 120 ECTS	
M 2	S2 30 ECTS
	S1 30 ECTS
M 1	S2 30 ECTS
	S1 30 ECTS
Licence - 180 ECTS	
L 3	S2 30 ECTS
	S1 30 ECTS
L 2	S2 30 ECTS
	S1 30 ECTS
L 1	S2 30 ECTS
	S1 30 ECTS

Les universités et les grandes écoles françaises ont adopté **l'organisation européenne des études avec trois paliers** en 3, 5 et 8 ans après le bac : **licence (L), master (M) et doctorat (D)**.

Double objectif: des diplômes **reconnus dans toute l'Europe et au-delà**, et **une mobilité des étudiants entre les établissements facilitée** grâce au programme Erasmus +.

Pour chaque diplôme, les enseignements sont **découpés en semestres**, correspondant chacun à 30 crédits, **capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre)**.

Sont également organisés selon le schéma du LMD : **les BUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture...**



Les écoles spécialisées



- Parfois, choix d'une profession
- Inscriptions sur parcoursup ou auprès des écoles (concours d'entrée, entretiens...)
- Attention au calendrier !
- 3 à 6 ans d'études suivant les formations
- Secteurs :

arts

architecture

social

paramédical

ingénieur

commerce

sciences politiques

Les classes préparatoires aux grandes écoles : CPGE

- **Investissement scolaire intensif** sur deux ans
- **Trois filières** : économiques, littéraires, scientifique
- **Bon profil scolaire, rythme scolaire très soutenu, effort régulier**
- **Sélection sur dossier** de première et terminale et notes des épreuves de première du baccalauréat
- **Poursuite d'études sur concours** dans les grandes écoles de commerce, d'ingénieurs, sciences po, grandes universités,
- **Débouchés sur des emplois de niveau cadre**



Poursuites d'études à vocation **littéraire, linguistique, juridique, artistique...**

- **Formations universitaires générales : Licences** en Lettres, Langues, Droit, Sciences Politiques, Arts, Histoire, Géographie, Philosophie, Sociologie, Sciences de l'Information et de la Communication...
- **Classes Préparatoires aux grandes écoles : CPGE littéraires** Lettres, lettres et sciences sociales, Chartes, St Cyr en vue d'intégrer une ENS, un IEP, une Ecole de Journalisme, une Ecole de Traduction et d'Interprétariat, une Ecole de Commerce ...

Enseignements de spécialité préconisés :

- **Humanités, Littérature et Philosophie**
- **Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques**
- **Langues et Littératures étrangères**
- **Arts..**

- **Grandes Ecoles post bac :**
 - les IEP, les Ecoles de Communication, de Traduction - d'Interprétariat
 - Ecoles d'Art et de Design, l'Ecole du Louvre, Beaux-Arts, Arts Déco..
 - les Ecoles Commerce à vocation internationale ...
- **Formations technologiques courtes : DUT et BTS** à vocation administrative, sociale, juridique, commerciale, touristique, artistique..
- **Formations professionnelles des secteurs social et paramédical :** Orthophoniste, Infirmier, Educateur Spécialisé, Educateur de Jeunes Enfants, Assistant de service social, Animation socio-culturelle...

Débouchés : Enseignement, Administration nationale et internationale, Edition, Traduction-Interprétariat, Management, Journalisme, Publicité, Communication, Marketing, Carrières juridiques, Culture et Patrimoine, les Arts et le Design....

Poursuites d'études à vocation **économique, commerciale...**

Enseignements de spécialité préconisés :

- **SES**
- **Mathématiques**
- **Langues et Littératures étrangères**
- **Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques**
- **Humanités, Littérature et Philosophie...**

➤ **Formations universitaires générales: Licences** en Economie et Gestion, AES, Droit et Sciences Politiques, Lettres, Langues et Arts, Histoire - Géographie, Sociologie, STAPS

➤ **Préparations aux grandes écoles: CPGE**
Prépa économiques et commerciales, Lettres, Lettres et sciences sociales, Prépa. Cachan D1 ou D2.. en vue d'intégrer une Ecole de Commerce, un IEP, une Ecole de Journalisme, une ENS...

➤ **Grandes Ecoles post-bac** : IEP, Commerce, Architecture, Arts, Design, Communication..

➤ **Formations technologiques courtes : DUT et BTS**
Différents domaines: Gestion, Commerce, Transport, Banque, Assurances, Tourisme, Communication, Domaine juridique...

➤ **Écoles spécialisées des secteurs social et paramédical** : Éducateur spécialisé, Assistant de service social, animateur socio-culturel, Infirmier, Orthophoniste...

Débouchés: Management (gestion, finances, direction, R.H, stratégies et Audit, Marketing...), Carrières juridiques, Enseignement & Recherche, Architecture, Design, Commerce, Journalisme, Communication, Administration, Sociologie, Carrières sociales...

Poursuites d'études à vocation scientifique...

- **Formations universitaires générales : licences** scientifiques, de Droit, d' Economie-gestion, de Sciences de l'Homme et de la Société, de STAPS...
- **Formations du pôle Santé:** Médecine, Odontologie, Pharmacie, maïeutique et Kinésithérapie..
- **Préparations aux grandes écoles: CPGE**
Prépa. Scientifiques (MPSI, PCSI, PTSI, BCPST) , Economiques & commerciales , Prépa. Cachan D1 et D2, Prépa. Littéraires B/L...

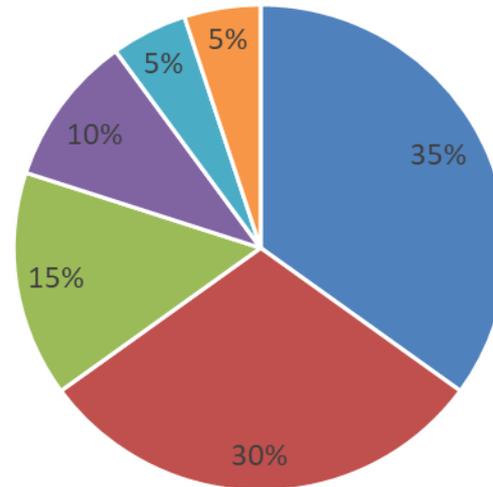
Enseignements de spécialité préconisés :

- **Mathématiques**
- **Physique – Chimie**
- **SVT**
- **Numérique et Sciences informatiques**

- **Concours très sélectifs des grandes écoles post bac :** Ecoles d'Ingénieurs post bac, Ecoles de Commerce, Architecture, IEP....
- **Filière de comptabilité:** DCG –DSCG et DEC (expert comptable)
- **Formations technologiques courtes : DUT et BTS**
grande diversité de choix: Mesures physiques, chimie, informatique, Audio-visuel, agroalimentaire, technico-commercial, Design, Banque, Assurances...
- **Préparation d'un Diplôme d'Etat :** Infirmier, Orthophoniste, Assistant de service social, Educateur...

Débouchés : -Tous les métiers d'ingénieurs (Bâtiment, Travaux Publics, Chimie, Biologie, Robotique, Informatique, Aéronautique...), **Carrières dans la médecine**, la recherche et l'Enseignement, l'Urbanisme, l'Architecture, le Design, le Management, Marketing, le Commerce, La finance, la Gestion, le Journalisme, le Droit et la Politique....

CHOIX DES ELEVES PROMO 2020-2021



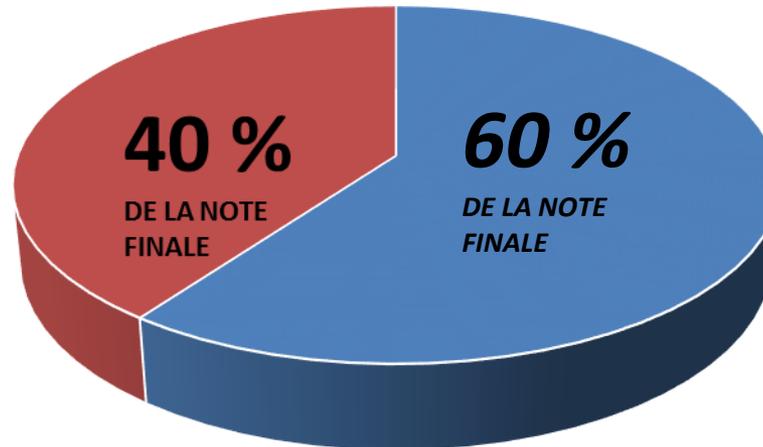
■ UNIVERSITES ■ ETRANGER ■ ECOLES HORS PARCOURSUP ■ ECOLES PARCOURSUP ■ CPGE ■ BUT/BTS

- **UNIVERSITES** : Grand Sud (Facultés de Nice, Aix-en-Provence, Toulon...) et Universités parisiennes (Panthéon-Assas, panthéon-sorbonne, Paris 6...) en Eco-gestion, Droit, Staps, Pass médecine, Sciences...
- **ETRANGER** : Royaume-Uni (St Andrews, Exeter, Bath, Oxford brookes...), Suisse (EHL, EPFL, HEC Lausanne), Italie (La Bocconi), Canada (HEC Montréal, Concordia), Espagne (IE Madrid, IE Segovie), Chine (Université de Shanghai), Allemagne (écoles d'ingénieurs), Russie....
- **ECOLES hors Parcoursup** : IUM Monaco, Sup de Com, Isefac, Condé, Créajeux...
- **ECOLES PARCOURSUP** : Ecole Nationale Supérieure Maritime, INSEEC, IPAG, SKEMA, Institut Catholique de Rennes..
- **CPGE** : B/L, PCSI (Stanislas Cannes)
- **BUT/BTS** : Tertiaire (Lycée Albert 1^{er} Monaco), Informatique (IUT de Nice)

Les épreuves du baccalauréat



**Contrôle
continu**



**Epreuves
finales**

Moyennes de l'année
Spécialité suivie uniquement en première (coef. 8)
Histoire-géo., ens. scient., LVA, LVB, EPS (coef. 6 pour chaque matière)
Education morale et civique (coef. 2)
Options facultatives (coef. 2, en plus des 100 coef.)

1 épreuve anticipée en première
Français : écrit (coef. 5) et oral (coef. 5)

4 épreuves finales en terminale
2 enseignements de spécialité (coef. 16 X 2)
Philosophie (coef. 8)
Grand oral (coef. 10)

les épreuves du baccalauréat 2023 (élèves de 1^{ère})



Voie générale		
Première	Terminale	Total cycle

Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales

Français	10		10
Philosophie		8	8
Enseignement de spécialité 1		16	16
Enseignement de spécialité 2		16	16
Grand oral		10	10
			60

Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales

Enseignement de spécialité de 1 ^{re}	8		8
Histoire-géographie	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6
Éducation physique et sportive		6	6
Enseignement moral et civique	1	1	2
			40

Tous enseignements obligatoires			100
--	--	--	------------

Voie générale		
Première	Terminale	Total cycle

Option 1	2	2	4
Option 2		2	2
LCA Latin	2	2	4

les épreuves du baccalauréat 2022 (élèves de terminale)



- Adaptation de la session 2022 du bac (élèves de terminale cette année)
- Les élèves conservent le bénéfice des notes obtenues en classe de première en 2020 / 2021
- Les épreuves finales (60% du bac), philosophie, spécialités et grand oral, restent identiques

	Voie générale		
	Première 2020-21	Terminale 2021-22	Total cycle session 2022
Enseignement de spécialité de 1re	5		5
Histoire-géographie	3,33	3	6,33
Langue vivante A	3,33	3	6,33
Langue vivante B	3,33	3	6,33
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	2,5	2,5	5
Éducation physique et sportive		5	5
Enseignement moral et civique		1	1
Notes de bulletins tous enseignements (5 %)	5		5
Total	22,5	17,5	40

LE GRAND ORAL DU BACCALAUREAT

- L'exposé se déroule sans note et debout : 20 mn et 20 mn de préparation
- Pendant 5 minutes, le candidat **présente les questions choisies** en lien avec ces spécialités, le jury en choisit une.
- Ensuite, pendant 10 minutes, **le jury échange avec le candidat** et évalue ses qualités d'écoute et ses compétences argumentatives. Ce temps d'échange permet à l'élève de mettre en valeur ses connaissances, liées au programme des spécialités suivies en classe de première et terminale.
- Les 5 dernières minutes d'échanges avec le jury portent sur **le projet d'orientation** du candidat. Le candidat montre que la question traitée a participé à la maturation de son projet de poursuite d'études, et même pour son projet professionnel.

Le jury va porter son attention sur la solidité des connaissances, la capacité à argumenter et à relier les savoirs, l'expression et la clarté du propos, l'engagement dans la parole, la force de conviction et la manière d'exprimer une réflexion personnelle, ainsi qu'aux motivations du candidat.

1. L'orientation sur FANB : un accompagnement progressif dès le collège !



En parallèle du suivi individuel avec les entretiens avec le conseiller d'orientation, des actions collectives et une mobilisation de tous, de la 3^{ème} à la terminale afin de :

- ***Préparer l'élève aux choix d'orientation à venir pour qu'il devienne acteur de son projet, lui donner progressivement les compétences pour pouvoir s'orienter !***
- ***Développer sa connaissance des 3 axes de l'orientation :***
 - la connaissance de soi*
 - la connaissance des métiers*
 - la connaissance des formations*
- ✓ ***En seconde :*** aider l'élève à démarrer son projet, aider à se projeter dans l'avenir (stage d'application en entreprise; choix des spécialités)
- ✓ ***En première :*** aider l'élève à approfondir son projet d'orientation et préparer son dossier post-bac (choix de 2 spécialités parmi les 3 choisies en seconde)
- ✓ ***En terminale :*** aider l'élève à finaliser son projet d'orientation, constituer ses dossiers de candidatures post-bac (CV, lettre de motivation, préparation au grand oral du bac) et l'aider à se projeter dans sa vie d'étudiant.e. (environnement, conditions de travail, exigences...)

2. L'orientation au lycée : en plus des entretiens individuels, 54h d'orientation en collectif chaque année, par niveau !



- ✓ Des **séances d'informations** collectives régulières (filières d'études, parcoursup, spécialités, études à l'étranger, rencontres avec des établissements du supérieur...)
- ✓ Un **livret personnel d'orientation (LPO)** par niveau : ateliers autour des axes de l'orientation, guidé par le professeur principal sur l'année
- ✓ Une **semaine de l'orientation en 1^{ère}** : conférences métiers, rencontres avec des professionnels, des anciens élèves ou de niveau supérieur, ateliers connaissance de soi, rencontres avec les établissements du supérieur, immersion dans le supérieur via Cap sup, conférences projet d'études à l'étranger...)
- ✓ Collaboration avec la **CID** (Commission d'Insertion des Diplômés), du **CIEN** (Centre d'Information de l'Education Nationale), et de nombreux autres partenaires : SBM, entreprises de Monaco...)
- ✓ Accompagnement et aide à la constitution des **dossiers à l'étranger** : RU et USA
- ✓ Ateliers **spécifiques** : tests d'orientation, méthodologie, leadership, groupe de paroles....)
- ✓ En terminale : + une heure **d'AP orientation par semaine** avec le professeur principal
+ séance de **préparation au grand oral** du bac au CDI



Livret Personnel d'Orientation



Tout !
Je me prépare aux choix d'orientation pour devenir acteur de mon projet professionnel !

Nom : _____
Prénom : _____
Classes : _____

Comment formuler ses vœux sur parcoursup

Les dates clés
pour 2021 - 2022

- **20 janvier** : ouverture du dossier en classe, début de la saisie des vœux
- **29 mars** : *dernier jour pour saisir les vœux*
- **7 avril** : finalisation du dossier et confirmation des vœux
- **2 juin au 15 juillet** : réponses des établissements du supérieur aux candidatures des élèves (les élèves ont quelques jours pour accepter ou refuser ces propositions)
- **23 juin au 15 septembre** : phase d'admission complémentaire (formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles)

> **Jusqu'à 10 vœux non classés** pour des formations **sélectives** (classes prépas, BTS, BUT, écoles d'ingénieurs, écoles de commerces) et **non sélectives** (licences d'université en France).

Remarque : certaines filières universitaires très demandées, comme STAPS, PASS médecine, psychologie, économie-gestion...sont devenues sélectives).



> **Des vœux motivés** : en quelques lignes les lycéens expliquent ce qui motive chacun de leurs vœux.

Conseils :

- penser à diversifier ses vœux entre des formations sélectives et non sélectives
- éviter de ne formuler qu' un seul vœu
- saisir des vœux même si l'on candidate pour des établissements hors parcoursup (écoles privées hors contrat, universités étrangères...)



L'examen des vœux par les établissements d'enseignement supérieur

A partir du 7
avril

Les dossiers de candidatures parcoursup sont transmis aux établissements d'enseignement supérieur avec :

- la **fiche Avenir** renseignée par l'établissement (professeur principal et chef d'établissement)
- les **notes de 1ère et terminale** (saisie par les élèves sur parcoursup)
- Le **projet de formation motivé** par l'élève
- les **autres éléments** demandés par certaines formations (questionnaires en ligne, dossier, productions personnels...)

Pour l'admission dans les formations sélectives (CPGE, STS, IUT, écoles, IFSI, EFTS...)

- La règle : l'admission se fait **sur dossier** et, dans certains cas, par concours ou entretien.

Pour l'admission dans les formations « non sélectives » (licences)

- la règle : un lycéen peut accéder à la licence de son choix à l'université, **dans la limite des capacités d'accueil**

Conseil : ne pas attendre l'ouverture du dossier parcoursup, mi-janvier, pour préparer son dossier de candidature



Parcoursup : un rôle renforcé renforcé du conseil de classe en terminale



- 1^{er} conseil de classe : à partir de **la fiche dialogue orientation** renseignée par l'élève
 - examine les projets de formation de chaque élève avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun
 - formule des **recommandations personnalisées pour chaque élève** afin de l'amener à enrichir sa réflexion, de l'inviter à affiner son projet afin de le rendre plus cohérent et adapté à son profil (*ces recommandations restent internes au lycée et sont destinées exclusivement à l'élève*)
- 2^{ème} conseil de classe :
 - examine les vœux d'orientation formulés par l'élève, avis du conseil de classe

Comment répondre aux propositions



- **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission (oui ou oui-si):**
 - il **accepte** la proposition (ou y renonce)
 - s'il le souhaite, ses **autres vœux en attente sont maintenus**

- **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si):**
 - il doit accepter **une seule proposition** parmi celles-ci et **renoncer aux autres propositions d'admission** qu'il a reçues pour ne pas monopoliser les places
 - S'il le souhaite, ses **autres vœux en attente sont maintenus**

- **Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente » :**
 - **des places vont se libérer** au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux

- **Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (s'il n'a formulé que des vœux en formation sélective : à éviter !)**
 - **Dès le 23 juin la phase complémentaire de parcoursup permet à l'élève de saisir de nouveaux vœux , sur les places vacantes**

Les délais à respecter



- Les délais à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission : **(à confirmer)**
 - A partir du 2 juin pendant 3 jours : vous avez 5 jours pour répondre (J+4)
 - A partir du 8 juin : vous avez 4 jours pour répondre (J+ 3)
 - A partir du 13 juin : vous avez 3 jours pour répondre (J+ 2)
 - En phase complémentaire (à partir du 23 juin) : vous avez 3 jours, puis 2 jours, puis un jour pour répondre

Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées en face de chacune, dans le dossier candidat

Projet d'études à l'étranger : à finaliser dès le premier trimestre

- **Un projet à concrétiser très tôt dans l'année** : une réunion d'information avec Madame Mouth sera proposée prochainement aux élèves de première et terminale intéressés (aide à la constitution des dossiers pour le Royaume-Uni (www.ucas.com) et les USA (www.commonapp.org))
- **Pensez à contacter et visiter les établissements et campus**, au moment des journées portes ouvertes : organisation des études et programmes, conditions d'admission, attendus et tests de niveau, frais de scolarité, calendrier et modalités d'inscriptions, stages d'été...)
- **Renseignez-vous sur les formalités administratives** (passeports, visa, autorisation...) et sur **les mesures du pays prises face à la crise sanitaire actuelle**
- **Anticipez et calculez les frais et dépenses occasionnés** (logement, frais de déplacement, frais annexes...) parfois très élevés
- Contactez le plus tôt possible **Madame Mouth** via Ecole Directe



Pour plus d'informations :



www.fanb.mc

www.horizons21.fr

www.cien.gouv.mc

www.parcoursup.fr

www.secondes-premières2021-2022.fr



Les rendez-vous avec le conseiller d'orientation psychologue

Mr Sechet, Conseiller d'Orientation psychologue, reçoit toute l'année, les élèves et/ou leurs parents à leur demande ainsi qu'à celle des équipes éducatives.

Son rôle est d'accompagner les élèves dans l'élaboration de leurs projets scolaires et/ou professionnels et de contribuer à une meilleure adaptation dans leur parcours scolaire.

Vous pouvez le rencontrer les lundis, mardis, jeudis et vendredis (de 9h à 16h en continu). Les entretiens peuvent aussi se faire par téléphone.

Prendre rendez-vous directement au 92 00 02 64 (ligne établissement), au 06 87 60 99 92 (portable) via Ecole Directe ou par mail : f.sechet@fanb.mc



Encore quelques conseils pour la suite....

- Inutile de stresser pour des questions d'orientation ou de réussite scolaire (*ne dis t-on pas que c'est en échouant qu'on apprend ?*)
- Ne pas chercher à faire de vos enfants des « super-héros » (*les capacités d'adaptation aux situations nouvelles et aux autres, l'esprit critique, l'ouverture d'esprit, les qualités humaines..., seront les atouts des décennies à venir pour « s'en sortir dans la vie »*)
- Faites confiance à vos enfants (ils ont plus de ressources que l'on croit)

